

F É L I C I T A T I O N S !

Le Caisse Desjardins de l'Éducation est fière de remettre à madame **Claudine Tremblay**, du Centre de services de Saint-Hyacinthe, le prix du concours « *Doublez votre mise !* ».

La Caisse doublera jusqu'à concurrence de 1000 \$ le montant que madame Tremblay a accumulé dans le REER de l'éducation, au 30 novembre 2011.

Le concours « Doublez votre mise ! » s'est tenu du *1^{er} décembre 2010 au 30 novembre 2011* et le tirage a eu lieu le **15 décembre**, au siège social. Ce concours était exclusif aux membres de la Caisse et aux personnes issues des groupes faisant parties de notre charte, soit leurs conjoints ainsi que leurs enfants âgés de plus de 18 ans.

La Caisse remercie les nombreux membres qui ont participé à ce concours.



VOTRE CAISSE A UNE SOLUTION AVANTAGEUSE POUR VOUS, ET CE, À DES TAUX TRÈS COMPÉTITIFS



Desjardins
Caisse de l'Éducation

1 877 442-EDUC